Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 574

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-263821

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

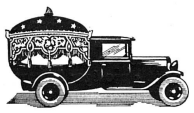
Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à S. Y. L. (No 573). — *Pas de votre avis quant à l'évidence du succès que remporterait* le Mouvement *orné de chroniques de mode et de conseils dits « de beauté ». Assez d'autres journaux s'occupent de ces questions. Ce n'est pas cela que l'on cherche dans le nôtre. En revanche, je crois, comme vous, que beaucoup de lectrices seraient bien aise de trouver, de temps à autre dans les colonnes du* Mouvement, *quelques suggestions et informations concernant l'alimentation rationnelle, l'économie domestique ou d'autres intérêts ménagers. Mais il serait nécessaire que ces notes soient rédigées par des spécialistes, et conservent une forme brève et précise, sans les commentaires qui, trop souvent, nuisent au sens même de l'information.*

Mais nous pouvons être tranquilles. Quand la Rédaction fait quelque chose c'est bien fait. Et c'est elle aussi, qui, connaissant son public, décidera toute chose pour le mieux. Ayant lu et relu l'article intitulé Pour l'enfance et la jeunesse (no 573) *je ne découvre aucune adresse. Ou suis-je terriblement distraite ? Qui pourrait me dire où les petits* Joyeux *se réunissent? comment s'y prendre pour assister à l'une (un moment !) de leurs réunions ? L'association est-elle ouverte à tous ? Ne fait-elle pas double emploi avec les Eclaireurs ? Merci des renseignements.*

E. D. à Mme Denise (Bienne). — *Je vous assure, Madame, que le titre* « Les femmes doivent-elles tirer?» *ne comporte nullement la quête d'une approbation masculine ou autre. C'est tout simplement le titre d'une rubrique ouverte par le* Schw. Frauenblatt *de Zurich et traduit littéralement. Les tireuses ne cherchent pas une approbation. Elles pratiquent le « bien faire et laisser dire ». Laisser dire c'est facile, quand on a un peu de personnalité. Bien faire, c'est-à-dire bien tirer, ça, c'est un peu plus difficile.*

L. C. (Vevey) à plusieurs. — *Vous avez toutes constaté, comme moi, l'essor prodigieux qu'a pris, ces dernières années, la littérature « féminine »: que de livres, et de bons livres écrits par des femmes, qui se sont répandus dans tous les milieux, et dont quelques-uns ont eu un retentissement exceptionnel ! Il y a là, vraiment, dans ce domaine, une conquête féministe de tout premier ordre, et qui dépasse de beaucoup les petits succès politico-légaux que nos compagnons masculins nous concèdent parfois. En effet, quel merveilleux encouragement pour les femmes qui travaillent, que cette éclosion d'un génie littéraire et cette possibilité pour une femme écrivain d'intéresser les autres femmes et de les faire vibrer intensément par une tranche de vie vécue et bien décrite! Toutes les fois que je lis un livre nouveau écrit par une de mes sœurs, je reprends courage en me disant que tout n'est pas perdu dans ce monde de misères où le barbare règne et sévit. Notre journal ferait bien de publier à l'occasion une liste-catalogue des livres écrits par des femmes qui peuvent, dans le désarroi actuel, nous rendre la confiance et même la joie.*



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge
Aide aux mobilisés, et à leurs familles
Chèques postaux III. 3519, Berne





La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Cours Ménagers
pour internes et externes
Enseignement moderne et attrayant
cuisine, coupe et confection, lingerie, repassage, mode, etc.
Foyer de l'Ecole d'Etudes Sociales
3, avenue de Champel Tél. 5 11 93
Nouveau trimestre :
MI-SEPTEMBRE - FIN DÉCEMBRE

La population féminine en Suisse

La Suisse compte en ce moment 1.958.349 hommes et 2.108.051 femmes, soit un surplus d'environ 150.000 femmes. Il sera difficile de leur refuser du travail, puisqu'elles ne peuvent constituer un foyer. S. F.

Publications reçues

Auteurs confédérés

Louise Robert: *Rhododendron*, roman. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Ce roman, écrit en allemand, débute et s'achève à Genève, est imprégné de la nostalgie de Genève, où vit le héros, celui que Rösy, surnommée « Rhododendron », ne saurait oublier, dans son beau village grison, auprès d'un père aimé et dans une existence toute de dévouement. Elle ne saurait davantage accepter l'amour d'un compagnon d'enfance auquel la lie cependant une vive affection. Mais les circonstances adverses qui l'ont séparée de celui qu'elle aime font place à des temps plus propices, et dix ans plus tard, elle retournera aux bords du Léman, cette fois comme épouse du Dr. Edmond Rochat.

Roman tout simple et frais, qui repose l'esprit et cependant n'est certes pas ennuyeux, et nous fait côtoyer des êtres sains et probes — ce qui n'est pas si fréquent dans ce genre de littérature!
M.-L. P.

Hedwig Anneler : *Blanche Gamond*, 1 volume (en allemand) aux Editions Oprecht, Zurich.

Livre captivant par la double ligne de vie qu'il nous retrace : d'une part, le faste de la cour de Louis XIV, marquant déjà, à son apogée, les fautes annonciatrices de la ruine d'un régime: glorification de soi, persécutions religieuses ; d'autre part, les forces montantes de la Réforme, exaltées par la persécution jusqu'à l'héroïsme, dont l'une des figures-sommets est Blanche Gamond, la jeune fille qui ne respire que foi, justice et que mépris éclatant de ce même faste orgueilleux. Au centre de ce double mouvement s'inscrit le vaste mouvement qui en est le fruit: la vague fécondante des réfugiés qui vient fortifier et enrichir les pays qui l'accueillent, parmi lesquels la Suisse rayonne dans un puissant élan de courage et de solidarité de l'esprit et du cœur. Et l'on assiste à l'émouvant spectacle: tandis que les persécutions dans un pays l'appauvrissent profondément, le privent de ses forces vives et déclenchent d'infinies et néfastes répercussions, les pays d'accueil noble et généreux sortent grandis de la tourmente. Spectacle riche d'enseignement sur le plan divin comme sur le plan humain.

Les judicieuses citations tirées des *Mémoires* de Saint-Simon qui forment le fil conducteur du livre éclairent de leur saisissante lucidité tout le cours des événements qui font le cadre dont se dégage la pure et fervente figure de l'héroïne Blanche Gamond, que l'auteur a dépeinte avec vénération. Suzanne Engelson.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de S. F. S. s'est réuni le 17 août à Hérisau, dans l'accueillante demeure appenzelloise de sa présidente, Mlle C. Nef.

Assemblée générale.

L'organisation de l'Assemblée constituait le point important de l'ordre du jour. Le Comité a accepté avec reconnaissance l'invitation des Sociétés bernoises de tenir l'Assemblée à Berne le 5 octobre. A une époque où les événements internationaux ont une répercussion si grave sur la vie du pays, les déléguées des Sociétés féminines se rendront compte de leur privilège de pouvoir se réunir librement et d'être accueillies dans la ville fédérale.

Aide aux réfugiés.

L'appel lancé en mai par l'Alliance, en faveur des réfugiés de France, a reçu de toute la Suisse une réponse immédiate et généreuse. Les dons se montent à plus de 30.000 fr. Ils ont couvert les frais des trois wagons de lait condensé, arrivés à destination le 16 juin à Toulouse, le 19 juillet à Vichy et le 9 août à Cahors. Les lettres reçues par le Dr. Girod montrent que ce lait immédiatement distribué par la Croix-Rouge française a pu soulager quelques misères.

Pour le moment le Comité prend des informations et attend de savoir sous quelle forme il pourra continuer son action de secourirs le plus efficacement et le plus rapidement possible. Aussi la souscription reste-t-elle ouverte *(compte de chèque postal VIII c 2288 Frauenfeld)*. Le Comité continue à appuyer les appels lancés par la Croix-Rouge et le Cartel suisse de secours en faveur des enfants victimes de la guerre.

Travail des Commissions.

Les Commissions poursuivent leur travail. La Commission d'Education recommande la remarquable étude de Mlle Evard: *L'Esprit Suisse*, présentée à la XIme journée d'éducation à Neuchâtel. Cette brochure sera en vente à l'Assemblée générale.

Contre l'alcool.

Le Comité décide d'appuyer la proposition de l'Union suisse des paysans demandant aux Chambres d'augmenter le prix de la bière afin de maintenir le prix du pain à son niveau actuel.

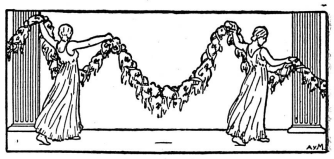
Travail à domicile.

Le Comité, après avoir étudié le projet de loi sur le travail à domicile, décide de demander au Conseil National de repousser l'amendement proposé par le Conseil des Etats et de voter le projet primitif.

Service complémentaire.

Il est encore question du Service complémentaire des femmes et du cours de formation dirigé à l'Axenstein par le Colonel Yecker. Mlle Nef en a rapporté une impression très forte.

Une nouvelle société s'est affiliée à l'Alliance : la *Frauenberatungstelle* de Soleure.



A travers les Sociétés

Prochaines rencontres

L'Union suisse des maîtresses d'écoles professionnelles et ménagères...

...ouvre la série des réunions qui vont se succéder cet automne, en convoquant son Assemblée générale le dimanche 8 septembre à Berne (Hôtel Elite). La matinée sera consacrée aux affaires statutaires, et l'après-midi, on entendra trois conférences: Mlle Mutzenberger, secrétaire de l'Association suisse pour le service de maison, parlera de *l'enseignement ménager et du service de maison* ; Mlle Hanni Vogt, de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et métiers et du Travail, de *la situation actuelle du marché du travail dans les professions féminines industrielles*, et Mlle Lucie Schmidt, ancienne fonctionnaire du B. I. T., de *l'éducation par le travail*.

Puis, c'est...

L'Union suisse des Travailleurs sociaux...

...qui organise à Gwatt (Lac de Thoune) pour le week-end du 21 au 22 septembre, une rencontre ouverte, non seulement aux membres de la Société, mais aussi à toute personne qu'intéressent les problèmes sociaux, et dont l'intérêt promet d'être très vif. Le sujet à l'ordre du jour est celui-ci : *Questions fondamentales reatives à l'assistance sociale*, qui sera traité par les orateurs suivants : MM. Denis de Rougemont et Georger Thurer exposeront le samedi après-midi leurs *Réflexions sur la vie spirituelle et politique en Suisse*. Le dimanche matin, après une méditation présidée par Mme le pasteur Bard (Genève), il sera traité des *Problèmes actuels de l'assistance sociale*, soit 1. *Les institutions sociales* (Mlle M. Meyer, Zurich); 2. *Les bénéficiaires* (Mlles Schlatter et Oesch, Zurich) et 3. *Le travailleur social* (Mlle Lucile Jequier, infirmière de la Croix-Rouge (Genève). La discussion sur ces exposés sera introduite l'après-midi par Mlle Esther Gutzwiller (Lucerne), Mlle Emmi Bloch (Zurich) apportant les conclusions.

Pour le détail des programmes, les renseignements pratiques, les inscriptions, etc. s'adresser à Mlle Heidi Morath, Theodorkirchsplatz, 7, Bâle.

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses...

...convoque aussi son Assemblée générale annuelle, que les circonstances ont empêchée de se réunir au mois de juin, pour le 23 septembre, à Olten. A l'ordre du jour: rapports divers, la protection des femmes et des enfants en temps de mobilisation, le service complémentaire féminin, la revision de la loi sur le cautionnement, les femmes et l'aide aux soldats, élections de la présidente centrale, etc., etc.

A.N.S.F.S. et A.S.S.F.

Enfin, comme il l'est dit d'autre part, l'Alliance nationales de Sociétés féminines suisses annonce son Assemblée générale pour les 5 et 6 octobre, à Berne, et l'Association suisse pour le Suffrage féminin reprendra son programme de rencontre à Neuchâtel, qui avait dû être contremandé au dernier moment, probablement avec quelques modifications, mais dans la même ville, le dernier dimanche d'octobre. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir plus en détail sur ces deux manifestations.

---

conseils, car la plupart sont à bout de ressources et ne savent où se rendre. Ici encore, nous jugeons tout à fait inopportun d'installer nos baraquements, car il faut au contraire tâcher de dégorger cette ville où les pommes de terre ont manqué pendant trois semaines, et où le ravitaillement en denrées alimentaires devient de plus en plus difficile.

De Clermont, nous nous rendons au Mont Dore, où, entre autres personnes, nous rencontrons Mlle Spitzer, qui travaille à Paris au siège du Secours National, et qui établit la liaison entre les deux zones (zone occupée et non occupée) de France. Par elle, nous apprenons que plusieurs camions de vivres ont pu être acheminés sur Lille et le nord de la France où la population est particulièrement éprouvée. De cette conversation, comme de toutes celles que nous avons eues se dégage l'évidence qu'il est de toute nécessité d'installer nos baraquements avant l'hiver aux abords des villes partiellements détruites, afin d'aider des familles à y reprendre racine en leur enlevant le souci de leurs petits enfants.

A Limoges, où nous nous rendons ensuite, nous constatons que la situation des réfugiés est encore bien pire qu'à Clermont. La population de cette ville a passé brusquement de 100.000 à 500.000 âmes. Dans les cantines, on ne distribue plus depuis huit jours que du pain et du vin. Les centres d'accueil sont d'une misère indescriptible. Toutes les places et les abords de la ville sont encombrés de familles campant en plein air. Et cependant là encore, nous voyons que, faute de ravitaillement il est tout à fait impossible de songer à établir des abris. Il en est de même pour toute la région de Limoges à Toulouse, par Cahors et Montauban. Toulouse, comme Limoges, est un grouillement d'être humains.

Entre Toulouse et Montpellier, en revanche, à partir de Carcassonne, nous constatons une détente. Le soleil, les fruits, les légumes, la bonne humeur réapparaissent. Les plats servis dans les restaurants reprennent une saveur accoutumée. A Montpellier, malgré les quelque 100.000 Belges qui y sont réfugiés, la vie est relativement normale. Nîmes, Avignon, Valence, où nous prenons successivement contact avec des œuvres s'occupant des réfugiés, nous apparaissent comme des lieux plus favorables pour y accueillir des enfants, sans toutefois avoir besoin de baraquements. Les maisons inoccupées n'y manquent pas, et il suffirait de pouvoir opérer un déplacement du surcroît des populations réfugiées dans le Centre sur des départements tels que le Gard, la Vaucluse, la Drôme et éventuellement l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

Contrairement donc à ce que nous pensions lors de notre départ de Lausanne, nous arrivons à la conclusion, pour toutes les raisons exposées ci-dessus, et confirmées par nombre de personnalités consultées que notre effort doit se porter non pas dans les régions que nous venons de parcourir, mais en zone occupée, de préférence dans la région qui s'étend de la Loire au Nord de Paris. Il est évident que des permissions des autorités d'occupation seront indispensables, et ceci va faire le but de nos prochaines démarches avec le concours du Secours National français.

. . . . . .

Celles de nos lectrices qui ont répondu à l'appel paru dans nos colonnes savent sans doute que la somme nécessaire à la construction des deux premières « Maisons suisses des petits Français » (maisons construites chez nous pour venir en aide à la main d'œuvre de notre pays) a été recueillie, si bien que, sitôt les autorisations obtenues et les formalités accomplies, ces baraquements pourront partir pour les localités fixées en zone occupée. Mais n'oublions pas que chacun d'entre eux ne peut accueillir que 48 enfants, plus deux surveillantes, et que, par conséquent, c'est par dizaines qu'il faut pouvoir en élever sur le sol détruit de la malheureuse France : c'est pourquoi tous les dons au compte de chèques postaux No II. 8775, *Comité de la Maison des Petits Français, Lausanne, contribueront à cette œuvre d'entr'aide pour l'enfance française.*[1] *N'oublions pas non plus que ces baraquements doivent être équipés en linge, vaisselle, batterie de cuisine, etc., etc., et nous avons plaisir à signaler à ce propos des activités comme celles de l'Union des Femmes de Morges, du Lycéum de Lausanne, de l'Entr'aide patriotique vaudoise, etc. qui s'occupent de recueillir ou de fournir de la literie et les autres objets indispensables. Pour toute contribution de ce genre, comme pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser directement au Comité, 8, rue Curtat, Lausanne.*

[1] Nous apprenons que la Municipalité d'Orbe vient d'ouvrir une collecte, et que d'autres communes vaudoises s'apprêtent à faire de même.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10